

ACTUALITES



Charges locatives dans le parc social : comment ça marche ?

Les charges locatives sont des dépenses qui s'ajoutent au montant de votre loyer. Elles correspondent à l'eau, l'électricité ou l'entretien des parties communes. Une partie de ces charges est récupérable.

[Voir la vidéo](#)



Comment contrôler ses charges locatives ?

Je suis locataire et je viens de recevoir mon décompte de charges. J'ai l'impression que je dois beaucoup d'argent à mon bailleur. Comment vérifier ce qu'il me demande ?

[Voir la vidéo Consomag](#)



Habitat social : prenez vos affaires en mains !

Si vous êtes locataire d'un logement social, sachez que pour défendre vos droits, il est important de voter pour vos représentants.

[Voir la vidéo](#)



France services : les services publics près de chez vous !

Santé, famille, retraite, impôts... A moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien.

[Trouvez la maison France Services la plus proche de chez vous](#)



Automobile, pourquoi pas des pièces d'occasion ?



Comment résilier son contrat de mutuelle ?

Mon garagiste me propose de réparer ma voiture avec des pièces déjà utilisées. N'est-ce pas dangereux ?

[Voir la vidéo Consomag](#)

J'ai souscrit un contrat de mutuelle à titre individuel et j'aimerais en changer. Comment faire ?

[Voir la vidéo Consomag](#)

Discutons du pouvoir d'achat des consommateurs !



Alimentation, énergie, logement. Débats, jeux, quizz

Le Centre Technique Régional de la Consommation Aquitaine tiendra un stand à la Foire Internationale de Bordeaux du 21 au 29 mai 2022.

[Lire l'article](#)

Calculez l'évolution de votre pouvoir d'achat

Vous pouvez calculer l'évolution de votre pouvoir d'achat entre deux périodes.

[Calculez](#)

[Fiches pratiques](#) | [Lettres types](#) | [Simulateurs](#) | [Associations de consommateurs](#)

Institut national de la consommation
18, rue Tiphaine
75015 Paris



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation ([mentions légales](#)). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse dpo@inc60.fr.

A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

[Se désinscrire](#)